

	Appui au diplôme national	Délocalisation	Co diplôme	Double diplôme
Descriptif	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme national - Cours en langue nationale - Possibilité de cours d'anglais ou de français - Possibilité d'enseignements de spécialité dans cette langue 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme délivré par l'université étrangère - Cours en langue française ou anglaise - Contenu de l'enseignement établi et reconnu par une ou plusieurs universités du nord 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme unique co-délivré par l'université nationale et la ou les universités étrangères - Cours en langue française ou anglaise - Contenu de l'enseignement établi et reconnu par toutes les universités partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 diplômes délivrés - Contenu élaboré en concertation entre les établissements du nord et du sud - Découpage du cursus en crédits, chaque établissement définissant les critères de validation de son diplôme
Pré-requis et contraintes	<p>Vivier d'enseignants maîtrisant suffisamment bien une langue étrangère (soit pour leur formation continue, soit pour l'enseignement scientifique en cette langue)</p> <p>Engagement de l'université du sud pour une appropriation à terme complète du dispositif (y compris indemnités d'enseignement)</p>	<p>1. Enseignants du nord</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus de 50% du volume horaire assuré par des missions - continuité enseignement et suivi des étudiants entre missions - vivier d'enseignants motivés - reconnaissance de ces missions dans la carrière de l'enseignant <p>2. Enseignants du sud</p> <ul style="list-style-type: none"> - vivier d'enseignants de qualité (niveau linguistique, scientifique et pédagogique) - évaluations pour garantir la qualité de l'enseignement vis-à-vis de l'établissement qui délivre le diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation sur l'élaboration du contenu de l'enseignement - Contrôle de la qualité de l'enseignement pour que l'université du nord accepte de maintenir son engagement dans la délivrance du diplôme - Proportion minimale de missions nord-sud à définir, avec harmonisation de l'emploi du temps et reconnaissance de ces missions dans la carrière de l'enseignant 	<p>Cursus divisé en 2 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un cursus national minimal permettant d'accéder au diplôme de l'université nationale - un cursus optionnel, en langue étrangère, sur missions d'enseignement, préparant à l'examen de l'université du nord <p>Les étudiants en fin de cursus passent leur examen national et ont la possibilité de passer l'examen de l'université partenaire du nord et d'obtenir ainsi 2 diplômes.</p>
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> - évolutions possibles dans le respect du cursus national - recrutement d'un nombre suffisant d'étudiants plus facile 	<ul style="list-style-type: none"> - diplôme de niveau international - possibilité d'internationalisation du recrutement des étudiants sur des critères indépendants des contraintes nationales 	<ul style="list-style-type: none"> - cursus adapté aux attentes de l'université d'accueil - diplôme international et reconnaissance académique nationale - recrutement international des étudiants possible, mais avec approbation des autorités universitaires du pays d'accueil - impact sur la qualité de l'enseignement au bénéfice de l'établissement d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - n'isole pas les étudiants dans des cursus cloisonnés sans passerelles de sortie - recrutement d'étudiants respectant les exigences nationales - accès possible à 2 diplômes - impact sur la modernisation du cursus national et sur la pédagogie

	Appui au diplôme national	Délocalisation	Co diplômation	Double diplôme
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> - pas de reconnaissance internationale - recrutement d'étudiants nationaux exclusivement - surcharge de travail pour les étudiants et les enseignants en cas d'enseignement partiellement en langue étrangère - défaut de reconnaissance de l'apport international au sein même de l'établissement 	<ul style="list-style-type: none"> - risque d'un nombre d'étudiants insuffisant - tous les cursus ne sont pas délocalisables : adéquation avec les problématiques régionales ? - peu d'effet direct sur les cursus classiques de l'université d'accueil - nécessité de droits d'inscriptions pour financer les missions et assurer la pérennité du dispositif - équivalence académique du diplôme non assurée dans les pays de la région - quelles possibilités de reconversion pour les étudiants qui n'arrivent pas à suivre ? 	<ul style="list-style-type: none"> - risque d'un nombre d'étudiants insuffisant - corps enseignant parfaitement francophone ou anglophone - harmonisation des méthodes pédagogiques - nécessité de droits d'inscriptions pour financer les missions et assurer la pérennité du dispositif 	<ul style="list-style-type: none"> - concevoir un cursus en cohérence qui ne soit pas l'addition des 2 cursus sous peine de surcharge insupportable - harmoniser l'emploi du temps pour organiser les missions de l'enseignement complémentaire - nécessité d'une double inscription (au sud et au nord) - organisation au nord d'un examen tenant compte de ce schéma particulier - nécessité de droits d'inscriptions pour financer les missions et assurer la pérennité du dispositif

Dans tous les cas, appuis possibles :

Formation de formateurs :

- initiale et individuelle dans les universités du nord (mastère, PhD)
- séminaires de formation continue, colloques, congrès scientifiques
- perfectionnement scientifique et linguistique

Appui documentaire

Soutien aux missions d'enseignement

Attribution de bourses de mobilité aux étudiants non nationaux

Expertise dans l'élaboration du cursus

Soutien à la pédagogie, en particulier développement des TICE

Accueil d'étudiants issus de ces formations dans les universités du nord pour poursuite des études, sur étude du dossier

Philippe DEVRED

Pierre MULLER